MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

ISSN 0998-6375

®

Avertissements agricoles

BULLETIN PÉRIODIQUE DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DIRECTION RÉGIONALE DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT
SERVICE RÉGIONAL DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
RHÔNE-ALPES

Arboriculture

165, rue Garibaldi - Bâtiment B - B.P. 3202 - 69401 LYON Cédex 03 ☎ 78.63.25.65

Abonnement annuel: 160F -Régisseur Recettes DRAF Rhône-Alpes

Bulletin n° 16 -1 Août 1990

CARPOCAPSE DES POMMES ET DES POIRES : vol important dans certains secteurs
TORDEUSE DE LA PELURE : prévoyez une intervention dans les vergers fortement infestés
PHYTOPTE DU POMMIER ET DU POIRIER : surveillez vos vergers
MALADIES DE CONSERVATION DES POMMES ET DES POIRES : les pluies favorisent les contaminations
TORDEUSE ORIENTALE DU PECHER : protégez les variétés tardives
COCHENILLES DU MURIER ET POU DE SAN-JOSE : sortie des larves de deuxième génération

CARPOCAPSE DES POMMES ET DES POIRES

L'intensité du deuxième vol varie selon les secteurs : pour la moyenne Vallée du Rhône le vol est important à Gotheron (26) - Vernoux (07) - Colombier le Jeune (07) ainsi que dans la région Lyonnaise.

Ain et Savoie : vol faible dans l'ensemble excepté à Chateauneuf.

Haute-Savoie : le second vol a débuté vers le 20 Juillet à Rumilly et le 28 Juillet à Annecy, Cercier, Ayse et Ballaison.

Groisy : vol faible depuis le 23 Juillet.

Dans les secteurs où le vol est important, il sera nécessaire de renouveler la protection entre le 9 Août et le 15 Août.

Pour les autres secteurs, maintenez une protection jusqu'au 15 Août.

TORDEUSE DE LA PELURE - CAPUA

Le deuxième vol est en cours de Valence jusqu'à la région Lyonnaise.

Dans les parcelles où ce parasite provoque des dégâts, intervenez dans les 5 jours qui suivent le seuil de 40 captures du piège sexuel pour trois relevés successifs.

Dans la région, le seuil sur la deuxième génération n'est atteint que dans les parcelles fortement infestées.

Ne traitez que ces parcelles dans la semaine du 6 au 12 Août.

Produits autorisés pour lutter contre les Tordeuses de la Pelure.

		délai avant récolte (en jours):
KARATE	0,03 l/hl	0
DARTONE	0,15 l/hl	15
KLARTAN	0,06 l/hl	7
DANITOL	0,1 l/hl	21

Ces produits sont également efficace contre le carpocapse.

PHYTOPTE DU POMMIER ET DU POIRIER

Cet acarien, visible à la loupe à fort grossissement (30 x), provoque des dégâts (brunissement de la face inférieure des feuilles) sur poiriers et sur pommiers dans de nombreux secteurs (Haute-Savoie, Savoie, Rhône, Isère, Drôme).

Avant d'intervenir il faut s'assurer de la présence des phytoptes ; pour cela demandez conseil à votre technicien.

Seuil d'intervention : 10 % de pousses occupées.

Produits utilisables:		délai avant récolte (en jours)
OMITE	0,5 kg/hl (phytotoxique sur poirier)	7
NEORON	0,2 l/hl	15
KELTHION	0,2 l/hl	15
ETANYDE liquide	0,6 l/hl	30
KELTHANE	50 g/hl de matière active	15

MALADIES DE CONSERVATION DES POMMES ET DES POIRES

Champignons responsables :

- Gloscosporium sur pommes (golden délicious)
- Phytophthora sur pommes et poires
- Tavelures sur pommes et poires
- Monilia sur pommes et poires. Ce champignon s'installe sur les blessures des fruits (grêle - piqûres d'insectes).

Pour l'ensemble de ces champignons les risques de contaminations sont importants si les conditions climatiques sont humides durant le mois d'Août et Septembre.

** Gloeosporium*

Dans les vergers sensibles au "gloeosporium" effectuez deux traitements dans le mois qui précède la récolte. Produit utilisé METHYLEUPARENE à 0,15 kg/hl.

Un traitement de post-récolte (trempage) avec du thiabendazole permet également de contrôler le développement de ce champignon.

** Phytophthora - Monilia*

Effectuez un traitement 15 jours à 10 jours avant la récolte.

Produits utilisables pour ces champignons :		délai avant récolte (en jours)
METHYLEUPARENE	0,15 kg/hl	7
BENLATE	0,06 kg/hl	0

*** *Tavelures***

Dans les vergers présentant des taches sur le feuillage, il est nécessaire de mettre en pace une protection soignée à partir de la mi-août avec des fongicides à action préventive.

DELAN - METHYLEUPARENE ......

Ne pas utiliser le captane dans le mois qui précède la récolte afin de limiter le taux de résidus sur les fruits.

TORDEUSE ORIENTALE DU PECHER

Le vol est toujours important dans les secteurs suivants :

Loriol (26) - Gotheron (26) - St Sauveur de Montagut (07) - St Laurent du Pape (07) - Annonay (07) - Veranne (42), région Lyonnaise.

Intervenez cette semaine sur les variétés qui seront récoltées à la mi-août.

Protégez également les variétés qui atteindront leur maturité fin août - début septembre.

COCHENILLE DU MURIER SUR PECHERS

L'essaimage de la deuxième génération a débuté, intervenez entre le 3 et le 10 Août dans les parcelles fortement infestées.

Produits utilisables :		délai avant récolte (en jours)
ULTRACIDE 20 bouillie	0,2 kg/hl	15
EKALUX	0,15 l/hl	28

MONILIA SUR PECHES

Les températures élevées, les pluies orageuses sont favorables au développement de ce champignon aussi maintenez une protection sur les variétés qui arrivent à maturité.

TOUS ARBRES FRUITIERS

POU DE SAN-JOSE

Depuis une semaine on observe des larves de deuxième génération dans tous les secteurs y compris en Haute-Savoie, dans les parcelles contaminées, intervenez entre le 3 et le 8 Août.

Cette sortie de larves très échelonnée (20 jours) nécessite une deuxième application (14 jours après la première).

Produits utilisables:		délai avant récolte (en jours)
ULTRACIDE 20 bouillie	0,2 kg/hl	15
ULTRACIDE 20 liquide	0,2 l/hl	15

ACARIENS ROUGES

On observe des populations élevées dans les vergers de pêchers qui sont récoltés ainsi que dans les plantations de poiriers où la lutte contre le psylle a été allégée.
Dans ces vergers il est nécessaire d'intervenir dès maintenant afin de limiter le dépôt des oeufs d'hiver.
En verger de pommiers un acaricide a été appliqué dans le courant du mois de Juillet, aussi il est nécessaire de surveiller l'évolution des populations.